

**COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
SAINT-MAURICE SUR MOSELLE
DE LA SEANCE DU 03 OCTOBRE 2017**

Sous la présidence de Monsieur Thierry RIGOLLET, Maire,

Étaient présents : Mr RIGOLLET, Maire, MM FERBACH, VAN'T LAND, Mmes SCHMERBER, POINSOT, Adjoints, MM., BRACONNOT, VANNON S, PARMENTIER, Mmes CHARBONNIER, MANGEL.

Étaient excusés : MM. VANNON M, PASCOLINI, Mmes LANDREA, JEANMOUGIN

Était absent :

Secrétaire de séance : Mme SCHMERBER, Adjointe

ORDRE DU JOUR

- **Domaine de Compétences par Thèmes** – Aménagement du territoire (8-4)
N° 1 – Présentation de l'étude préalable à la requalification de la traverse du bourg
- **Institutions et Vie Politique** – Intercommunalité (5-7)
N° 2 – Révision du plan local d'urbanisme – Avenant n°3 à l'offre de service du bureau d'études espace et territoires
- **Domaine et Patrimoine** – Locations (3-3)
N° 3 – Maison de santé pluridisciplinaire – Bail professionnel avec la SCM de Haute Moselle – Souscription de l'avenant n°1
- **Domaine et Patrimoine** – Autres actes de gestion du domaine privé (3-6)
N° 4 – Modification de la numérotation des immeubles sis rue de la Feigne et rue Perce Neige
N° 5 – Enquête publique préalable à l'aliénation du Chemin Rural n°24 dit "du devant du côté"
N° 6 – Concours des Maisons Fleuries
- **Fonction Publique** – Personnels titulaires et stagiaires de la Fonction Publique (4-1)
N° 7 – Instauration d'un régime d'astreinte
- **Institutions et Vie Politique** – Intercommunalité (5-7)
N° 8 – Approbation du rapport d'activités du Syndicat Mixte Départemental d'Electricité des Vosges 2016
- **Finances locales** – Divers (7-10)

N° 9 – Indemnité de conseil et de budget allouée à Monsieur Sciorato Michel, Comptable Public

- **Autres domaines de compétences** – Autres domaines de compétences des Communes (9-1)
:

N° 10 – Renouvellement de la convention avec l'association "La Farandole" pour la mise en œuvre des activités du temps périscolaire

N° 11 – Approbation d'une convention d'objectifs avec l'association "La Farandole"

- **Finances Locales** – Divers (7-10) :

N° 12 – Fête patronale – Acquisition de tickets pour les enfants des écoles

N° 13 – Cession de la remorque à déchets verts à Monsieur Jobard Guillaume

- **Finances Locales** – Décisions budgétaires (7-1) :

N° 14 – Décision modificatives au budget primitif "Budget Général" n°2

- **Affaires et informations diverses**

DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (8-4)

PRESENTATION DE L'ETUDE PREALABLE A LA REQUALIFICATION DE LA TRAVERSE DU BOURG

Le Conseil Municipal,

- **PRENDS** acte de l'étude préalable à la requalification de la traverse de Bourg
- **DECIDE** de poursuivre les études relatives à ce dossier
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – INTERCOMMUNALITE (5-7)

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME – AVENANT N° 3 A L'OFFRE DE SERVICE DU BUREAU D'ETUDES ESPACE ET TERRITOIRES

Le Conseil Municipal,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à souscrire un avenant avec le bureau d'études Espace et Territoires pour prestations en plus s'élevant à 1 837.50 € HT soit 2 205.00 € TTC portant ainsi le montant total du marché à 31 568.02 € HT.
- **ACCEPTE** le coût fixé à 393.75 € H.T. pour chaque réunion supplémentaire, si Monsieur le Maire le juge nécessaire, pour le suivi du dossier.

DOMAINE ET PATRIMOINE – LOCATIONS (3-3)

MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE - BAIL PROFESSIONNEL AVEC LA SCM DE HAUTE MOSELLE – SOUSCRIPTION DE L'AVENANT N°1

Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** les termes dudit avenant.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ledit document,

DOMAINE ET PATRIMOINE – AUTRES ACTES DE GESTION DU DOMAINE PRIVE (3-6)

MODIFICATION DE LA NUMEROTATION DES IMMEUBLES SIS RUE DE LA FEIGNE ET RUE PERCE NEIGE

Le Conseil Municipal,

- **DECIDE** que la Rue Perce Neige sera renommée désormais Rue de la Feigne.
- **MANDATE** Monsieur le Maire pour les formalités à accomplir.

DOMAINE ET PATRIMOINE – AUTRES ACTES DE GESTION DU DOMAINE PRIVE (3-6)

ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE A L'ALIENATION DU CHEMIN RURAL N°24 DIT « DU DEVANT DU CÔTÉ »

Le Conseil Municipal,

- **PROCEDE** à l'enquête publique préalable à l'aliénation du chemin n°24 dit « du devant du Côté », en application de l'article L 161-10-1 du code rural et de la pêche maritime et du code des relations entre le public et l'administration,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

DOMAINE ET PATRIMOINE - AUTRES ACTES DE GESTION DU DOMAINE PRIVE (3-6)

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le Conseil Municipal,

- **DECIDE** l'attribution, aux récipiendaires, d'un bon de 30 € à utiliser au Restaurant « Au Val d'Agne » (hors boisson)
- **PRECISE** :
 - 1°) que la remise des bons se fera uniquement à la cérémonie des vœux du Maire.
 - 2°) que la dépense sera imputée au compte 6714.

FONCTION PUBLIQUE – PERSONNELS TITULAIRES ET STAGIAIRES DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE (4-1)

INSTAURATION D'UN REGIME D'ASTREINTE

Motifs de recours aux astreintes : Déneigement des voies communales

Nombre d'agents concernés et grades concernés : 3 agents ayant le grade d'adjoint technique principal de 1° classe

Services concernés : Service technique

Période concernée : du 4 décembre 2017 au 18 mars 2018

Modalités d'organisation (roulements, horaires, plannings...) : Un agent, sera d'astreinte une semaine sur trois, celles-ci débiteront le lundi à compter de 00h00 et se termineront le dimanche suivant à 24h00.

Modalités d'indemnisation : L'agent percevra une indemnité d'astreinte d'exploitation selon les taux en vigueur. En cas de dépassement des obligations normales de service, l'agent percevra les indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'instituer le régime d'astreinte tel que défini ci-dessus et sous réserve de l'avis favorable du Comité Technique Paritaire.

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – INTERCOMMUNALITE (5-7)

APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITES DU SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE DES VOSGES 2016

Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** le rapport d'activités pour l'exercice 2016 du SMDEV des Vosges.

FINANCES LOCALES - DIVERS (7-10)

INDEMNITE DE CONSEIL ET DE BUDGET ALLOUEE A M. SCIORATO MICHEL, COMPTABLE PUBLIC

Le Conseil Municipal,

- **DECIDE** de ne pas allouer à M.Michel SCIORATO d'indemnité de conseil pour 2016, au cours de laquelle il a exercé les fonctions de receveur de la collectivité.

AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES – AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DES COMMUNES (9-1)

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION « LA FARANDOLE » POUR LA MISE EN OEUVRE DES ACTIVITES DU TEMPS PERISCOLAIRE

Le Conseil Municipal,

- **DECIDE** de renouveler la convention avec l'association « La Farandole »
- **APPROUVE** les termes de la convention
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ce document.

AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES – AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DES COMMUNES (9-1)

APPROBATION D'UNE CONVENTION D'OBJECTIFS AVEC L'ASSOCIATION « LA FARANDOLE »

Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** les termes de la convention d'objectifs avec l'association « La Farandole »
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

FINANCES LOCALES – DIVERS (7-10)

FETE PATRONALE - ACQUISITION DE TICKETS POUR LES ENFANTS DES ECOLES

Le Conseil Municipal,

- **DECIDE** la prise en charge de 109 tickets de manège à 2.00 € le ticket.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de régler la somme de 218.00 € à Madame Sarah PENSIER.

FINANCES LOCALES – DIVERS (7-10)

CESSION DE LA REMORQUE A DECHETS VERTS A MONSIEUR GUILLAUME JOBARD

Le Conseil Municipal,

- **DECIDE** de céder la remorque du service déchets verts en l'état de la Commune de Saint Maurice sur Moselle à Monsieur Guillaume JOBARD au prix de 500.00 € TTC.

FINANCES LOCALES – DECISIONS BUDGETAIRES (7-1)

DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET PRIMITIF « BUDGET GENERAL » N°2

Le Conseil Municipal,

- **DECIDE** de modifier les inscriptions budgétaires du budget primitif, ainsi qu'il suit :

FONCTIONNEMENT

Sens (dépense ou recette)	Chapitre	Article	Objet	Montant
Dépenses	20	203	Frais d'études	- 8 000.00 €
Dépense	204	204171	Biens immobiliers, matériel, étude	+8 000.00 €

INFORMATIONS DIVERSES

Subventions du Conseil Départemental des Vosges :

- Subvention de 1 750.00 € à l'établissement La Jumenterie dans le cadre du plan d'aide aux départs en centres de vacances dans les Vosges.
- Subvention de 4 000.00 € à M. et Mme SCARAVELLA pour la création de leur meublé de tourisme dans le cadre du programme de soutien aux projets touristiques privés.
- Subvention de 1 344.00 € pour l'acquisition d'un désherbeur thermique dans une démarche visant à supprimer l'utilisation de produits phytosanitaires

Remerciement pour attribution de subvention :

- Section local JSP de la Haute Moselle
- Espoir Cycliste Stéphanois
- Amicale du Refuge Saille

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20